

La journée de travail d'un rippeur

Nous avons suivi la tournée du camion de collecte

4h45 : Ambre prépare les documents sur le taux de remplissage et de présentation des bacs.



4h56 : début du suivi de collecte. Ambre et Amélie se rendent au point de RDV.



La benne du camion de collecte est bi-compartmentée. Ce que vous triez n'est donc pas mélangé !



Quand les bacs sont presque vides, les rippeurs les manipulent à la main. Sortez vos bacs quand ils sont au moins à moitié remplis.



En une semaine, les rippeurs parcourent environ 200 km à pied derrière le camion.



Les erreurs de tri sont signalées par un autocollant. N'hésitez pas à vous renseigner sur le motif de refus du bac.



13h49 : Fin du suivi de collecte, le rendez-vous est pris pour le lendemain.

Les petits journalistes

Classes de CM1-CM2 de l'école Hubert-Michel de Ribécourt

Les Ribécourtois trient !



Dans notre commune, la collecte sélective en bacs a été lancée le 1^{er} juillet 2002.

Les employés de l'entreprise Flandrin ramassent les déchets de nos poubelles grises chaque lundi. L'entreprise Gurdebeke ramasse les bacs jaunes/bleus ou jaunes/verts le mardi. Cela est possible

grâce au camion "double-benne" que nous avons pu observer lors de sa venue à l'école (l'entreprise en possède 2). Il se conduit comme une voiture (vitesse maximale 80Km/h) mais a en plus un bloc de boutons pour la benne et une caméra pour voir derrière le camion (où se tiennent les deux rippers). Il peut contenir 8 à 10 tonnes de déchets.

Protégeons l'environnement en triant !

Une fois collectés, les déchets de la poubelle grise sont enfouis dans la décharge de Carlepont (aujourd'hui appelée centre d'enfouissement technique car plus contrôlée qu'auparavant). Ceux des poubelles jaunes et bleues sont conduits au centre de tri de St Just en Chaussée.

La journée des déchets

Le lundi 7 octobre 2002, en début d'après-midi, à l'école Hubert Michel de Ribécourt, deux personnes qui travaillent à la CC2V (Communauté de Communes des Deux Vallées), une journaliste et un chauffeur de camion de rippers sont venus dans notre classe.

La journaliste nous a expliqué comment faire un article pour nous aider à en créer un qui passera dans " Culture tri ".



Le chauffeur s'appelait Philippe et il était chargé de nous informer sur le métier de ripper. Pour cela Philippe était venu avec son camion. Nous avons d'abord travaillé avec la journaliste, nous lui avons posé beaucoup de questions. Puis nous sommes partis sur le parking pour voir le fonctionnement du camion. Il nous a expliqué l'utilisation des boutons et où il mettait les déchets. Nous sommes montés à l'avant du camion, c'était vraiment

spectaculaire ! Nous lui avons posé des questions et quelques enfants ont pris des photos. Enfin, nous sommes retournés en classe pour prendre un goûter. Nous avons mangé un gâteau sur lequel était dessinée la mascotte du recyclage Ecolotri l'éléphant; ça met l'eau à la bouche !

Après le goûter, nous avons eu en cadeau des petites poubelles pour mettre des crayons.

Ceux de la poubelle verte sont traités à l'usine Saint Gobain de Cuffy dans l'Aisne. Pour les autres déchets (encombrants, piles, huiles...) nous pouvons les déposer à la déchetterie de Thourotte. Les déchets végétaux sont ramassés le vendredi (on peut aussi les apporter à la déchetterie) et portés à la plate forme de compostage de Moulin sous Touvent.



Trions, triomphons des déchets.



Le tri permet de recycler les déchets des bacs jaunes - verts et bleus et ainsi d'éviter le gaspillage de matières premières et d'énergie mais aussi la dégradation de la propreté de notre ville et la beauté des paysages qui nous entourent. Trier, c'est agir pour protéger l'environnement et chacun d'entre nous est responsable.

Interview

Philippe Levasseur
Chauffeur dans l'entreprise Flandrin

LPJ : Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?

Par ce que je n'aime pas travailler seul, et là, je ne suis pas seul, il y a deux rippers à l'arrière.

LPJ : Pour un ramassage, combien de rippers y-a-t-il ?

Il y en a deux, mais lorsqu'il y a un malade, il n'y en a qu'un.

LPJ : Est-ce que le conducteur ramasse aussi les déchets ?

Oui, il peut ramasser les déchets avec un autre camion.

LPJ : Est-ce que c'est plus facile avec les nouvelles poubelles (spéciales "tri sélectif") qu'avec les anciennes ?

Oui, car avant les rippers devaient porter les poubelles mais maintenant, c'est moins dur car ils les poussent jusqu'au camion.

LPJ : Est-ce que dans le camion des déchets se mélangent ?

Non car il y a deux compartiments.

LPJ : A quelle heure commencez vous vos journées ?

A 5 heures du matin et je travaille en général jusqu'à midi, mais parfois plus tard.

LPJ : Etes-vous bien payé ?

Oui.

LPJ : Pouvez-vous récupérer des objets mis à la poubelle ?

Non.

